



FRANCHEVILLE, le 25 avril 2026

## **68ème Congrès de l'UNION du Rhône des DDEN**

### **Réunis à FRANCHEVILLE ce samedi 25 avril 2026.**

#### RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE CIVILE 2025

-----

Tout d'abord nous adressons nos plus chaleureux remerciements à la délégation de Vaugneray qui a accepté d'organiser ce Congrès.

Remerciements à la mairie de Francheville qui nous accueille dans ce magnifique lieu de culture, l'IRIS, qui vient de fêter ses 30 ans. Théâtre, musique, danse, humour, cirque, le spectacle vivant y est largement privilégié, ... ..  
..... les DDEN, apportent un angle d'intérêt supplémentaire .....

Dans les remerciements, je tenais à remercier aussi les organisatrices et organisateurs du 67<sup>ème</sup> congrès qui se tenait le 12 avril 2025 à Oullins. Nous en reparlerons un peu après.

Le fonctionnement de notre association de l'Union du Rhône des DDEN.

Petit rappel de notre organisation. Les DDEN, sont nommés par le DASEN dans une assemblée, le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) qui siège sous l'égide de la préfète du département.

Nous sommes réunis en association loi 1901, depuis 1928, et reconnue d'utilité publique.

4 strates de dialogue et de décisions composent notre vie associative :

- Les Conseils Départementaux que nous appelions ainsi depuis des décennies avant que l'appellation n'en soit reprise pour renommer les Conseils Généraux :
- le Conseil d'administration
- le bureau.
- Le Congrès qui nous réunit aujourd'hui en est le 4<sup>ème</sup> pilier. Assemblée générale, le matin qui valide les rapports moraux, d'activité et financiers. Et donne l'orientation de l'année à venir. L'après midi étant consacrée à des débats thématiques : cette année, la "sécurité dans les Etablissement scolaire", ERP, c'est-à-dire Etablissement Recevant du Public.

#### **Les CD (conseils départementaux) :**

**Le 18 janvier 2025**, nous nous retrouvions en nos locaux de la rue François Garcin. Les grandes lignes traitaient :  
1/ de la mise en place d'un plan de communication ambitieux :

- Se faire voir et pouvoir être suivis grâce à un QR code associé au logo DDEN sur nos supports de communication.
- Se faire voir dans des événements externes avec l'achat de 2 kakémonos et banderoles qui nous font reconnaître
- Se faire voir grâce à la PQR (presse quotidienne régionale) Achat d'un espace sur le journal Le Progrès, diffusé un dimanche de mars.
- Pouvoir écouter les appels et répondre, avec un téléphone portable que nous avons en poche, les uns ou les autres

2/ Présence du président de l'OCCE du Rhône qui nous avait toujours soutenus pour le « concours des Ecoles Fleuries » et élargissait son soutien au concours « Se construire Citoyen, Samuel Paty ».

3/ on annonçait la mise en place d'une enquête fédérale sur « l'Ecole Inclusive », 2005 – 2025 : 20 ans après, l'inclusivité est-elle effective ?

**Le 22 mars 2025**, ce CD se tenait aussi en nos locaux de la rue François Garcin.

**Le 21 juin 2025**, ce dernier CD de l'année scolaire a lieu aussi en nos locaux. Nous y apprenons le changement prévu de DASEN, monsieur Bourne Branchu devant être remplacé par monsieur Arnaud Leclerc, actuel DASEN. Que nous attendons en fin de matinée.

**Le 27 septembre 2025** La nouvelle année scolaire s'ouvre avec le déplacement du **CD** dans la commune des Ardillats où nous sommes accueillis par monsieur le maire. Accueil très apprécié puisque, après nous avoir offert un petit apéro, il nous propose la visite de l'école et de sa nouvelle restauration scolaire.

**Le 22 novembre 2025**, le CD des élections pour le renouvellement du 1/3 sortant des membres du CA, a lieu 20 rue François Garcin. Parmi le 1/3 sortant, 2 administrateurs ne se représentent pas, Christian Schirvel, trop occupé par ailleurs dans des activités associatives. Mireille Braizaz, ne se représente pas, non plus ... elle était au CA depuis longtemps et nous a apporté beaucoup de débats.

2 nouveaux élus : Patrice Cornut de la délégation de Vaugneray et Jean François Pelé de Lyon-3. Mais sur les 18 membres que devrait compter le CA, seules 15 places sont actuellement occupées. Notre président a souligné le risque du déséquilibre entre CA et bureau.

#### **Les Conseils d'Administration :**

**Le 8 janvier 2025** : L'année 2025 commence par un bureau élargi au CA, en nos locaux de la rue François Garcin. Suivi d'un repas dans un restaurant du quartier – je crois me souvenir que c'était à la « Pharmacie ».

**Le 5 mars 2025** : à Lyon

**Le 15 mai 2025** : à Lyon où on aborde la question du prêt de notre grande salle (> 19 places) aux voisins de l'étage (FOL, USEP, Lire et Faire Lire ...) ; le futur Congrès à Oullins ; le questionnaire sur l'Ecole Inclusive.

**Le 2 juillet 2025** : le CA se tient à Villefranche. Ce dernier CA de l'année scolaire est suivi d'un repas partagé dans un restaurant du secteur.

**Le 17 septembre 2025** : ce CA de début d'année scolaire se tient aussi à Villefranche, on y traite entre autres des candidatures DDEN sur les sites tel que « je veux aider »(évoqué un peu avant), de la rentrée scolaire.

Après un repas partagé dans le même restaurant du voisinage, l'après midi se tient la commission sur le questionnaire « Ecole Inclusive ».

**Le 15 octobre 2025** : préparation des élections pour le renouvellement du CA (CD du 22 novembre suivant), informations sur la formation initiale prévue le 29 novembre.

**Le 3 décembre 2025** : à Villefranche, mise en place du nouveau CA élu fin novembre, mise en place des commissions. Petit rappel annexe : les commissions sont ouvertes à tous les DDEN qui souhaitent en faire partie. C'est un des lieux de notre démocratie interne.

Ce 3 décembre, la révision des statuts et règlement intérieur est remis à l'ordre du jour, de manière qu'ils puissent mieux correspondre à nos pratiques, qui ont un peu évolué.

Il est décidé de reporter le lancement du débat pour l'après congrès.

→ Au total 7 CA sur l'année.

**Que dire des 7 bureaux** de l'année 2025 qui se sont un peu mélangés aussi avec les permanences des mercredis matin ... des moments de pratique collective, d'échanges nécessaires pour que les propositions, les mises en œuvre des décisions prennent en compte les spécificités des délégations, afin qu'elles soient respectueuses des engagements des personnes, à tous les niveaux.

**Le Congrès à Oullins**, le 12 avril 2025, a été une réussite par sa qualité. AG le matin comme cela se doit. L'après-midi était consacrée à un débat sur l'Ecole Inclusive animé par Caroline

JOND (APAJH) et Annie DEWEZ (AESH) et avec la participation dans la salle de Brigitte

CONFORT et Annyvonne CHENAVAZ de l'ADAPEI.

18 délégations étaient présentes.

**L'année 2025 a été l'année de renouvellement quadriennal** ..... La liste des DDEN actifs dressée au 7 octobre 2024 (soit un peu avant le début 2025) comportait 256 noms. En 2025, nous avons perdu les délégations de Lyon 1<sup>er</sup>, Bron, Villeurbanne Sud et quelques autres collègues dans diverses délégations. La convocation à ce congrès a été envoyée à 209 DDEN, actifs, à jour de cotisation mais nous avons eu une douzaine de nominations le 31 mars dernier et quelques dossiers en cours qui devraient aboutir. Sur la fin de l'année scolaire on devrait se retrouver à un peu plus de 220 DDEN sur l'ensemble du département.

Ce renouvellement nous voit en baisse plus limitée que ce que nous avions craint, mais sans commune mesure avec certaines Unions qui ont beaucoup perdu.

**Des plans d'action pour se faire connaître**, faire connaître notre mission et recruter ont été proposés et mis en place :

- ¼ de page acheté sur le Progrès, la parution un dimanche ne nous a apporté aucun contact. Dont acte. Nous avons essayé ce type de communication, ça a été un fiasco. On ne refera pas ce type de démarche.
- Utilisation de plateforme officielle pour recruter des bénévoles comme « je veux aider.com ». Quelques contacts qui ont pu aboutir. C'est une piste.
- Participations de délégations aux forums des associations de leur commune : cette approche fonctionne puisqu'on a contact direct avec les personnes.
- Investissement dans quelques marqueurs d'identification : banderoles, kakémonos qui nous rendent visibles, ce qui vous permet aussi de vous rendre visibles sur les événements auxquels vous participez puisque nous les prêtons aux délégations qui souhaitent les utiliser.
- Rencontre de maires du département dont vous a parlé notre président, et qui nous font connaître.

**Les Concours des « Ecoles Fleuries » et « Se construire Citoyen, Samuel Paty »**

**La remise des prix des Ecoles Fleuries** s'est déroulée le 25 juin à la mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon en présence du maire M Berzane, de l'IEN de circonscription, du bureau des DDEN-69. 7 classes étaient présentes. Et si la quantité des écoles volontaires étaient en baisse, l'ambiance était là.

**Sur la Métropole, le concours citoyen** a du mal à se mettre en route. 2025 n'a vu aucune inscription sauf sur le secteur de Villefranche qui mobilise beaucoup d'écoles et beaucoup d'élèves. Ce sera, cette année encore, la locomotive de ce concours citoyen.

**Questionnaire sur l'École Inclusive** : l'Union du Rhône des DDEN a été présente dans la commission fédérale pour l'élaboration du questionnaire. Il s'agissait de faire le point sur cette idée très généreuse de l'accueil de tous dans l'école de la République, mise en place par la loi de 2005. Vingt ans après, quelle en était la réalité, les difficultés, les freins, les côtés positifs ?

Vous avez été nombreux à prendre le relais, à faire l'enquête dans vos écoles. Plusieurs dizaines d'écoles sans DDEN ont aussi été contactées, certaines ont répondu.

153 retours de questionnaires, l'Union du Rhône a été l'Union la plus mobilisée en France sur la question de l'inclusion des élèves EBEP, élèves à besoins éducatifs particuliers.

Nous vous en remercions chaleureusement.

Nous avons décidé, avec l'accord du président de la fédé, de faire un livret spécial-Rhône. Il a été remis en tout premier au DASEN, monsieur Arnaud Leclerc, le 28 novembre. Par la suite nous l'avons fait passer, dématérialisé, aux délégations pour sa diffusion auprès de tous et toutes les DDEN, et aux écoles du Rhône.

Nous avons adhéré au **Club de la Presse** pour y faire une information à laquelle ont été invités tous les organes d'info : presse, radios, télé, associations intéressées. La conférence de presse au sein du club de la presse a eu lieu le 2 décembre. Seules des associations du monde du handicap sont venues. Le handicap, l'accueil des handicapés, leur intégration dans l'école de la République intéresse peu les médias qui ne seraient prêts à se déplacer que s'il y a un événement. Cela dit nous avons eu très bon contact avec les 5 associations qui s'étaient déplacées. Mais la cause était entendue.

Pour terminer, je remercie Céline Tourniaire, maintenant vice-présidente de l'Union, qui a été notre secrétaire générale durant presque toute l'année 2025. Ce compte rendu a été le fruit de notre collaboration.

Le secrétaire général,  
Bernard Diederichs